

Sujet : [INTERNET] Enquête publique sur l'agrandissement du zoo d'Amiens

De : < @gmail.com >

Date : 31/10/2022 20:57

Pour : pref-enquetespubliques@somme.gouv.fr

Madame Monsieur,

À l'heure où la crise écologique nous impose de réduire de façon urgente et définitive nos consommations d'énergie, la Métropole poursuit son projet d'extension du parc zoologique d'Amiens pour permettre la construction d'une zone « savane » qui pourra accueillir des girafes, mais aussi des hippopotames pygmées et des crocodiles d'Afrique à l'intérieur d'une « serre tropicale de 3 000 m² ».

Le budget total estimé pour tout ce projet d'extension, avant l'inflation, s'élevait déjà à 12 millions d'euros.

Réaliser de tels travaux dans le but d'accueillir en Picardie des espèces animales qui vivent sous des climats tropicaux est une aberration sociale, économique et écologique. La construction d'une "serre tropicale" qui consommera beaucoup d'énergie va à l'encontre des objectifs de réduction des consommations d'énergie.

La réelle priorité est d'accélérer la rénovation thermique et l'adaptation au changement climatique des logements, des écoles et des crèches.